



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DES NÉGOCIATIONS  
INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Participation du public – Note de présentation du projet de texte

**Projet d'arrêté portant reconduction des mesures de l'arrêté du 30 mai 2016 portant création du cantonnement de pêche du banc rocheux de Porquières devant la commune de Palavas-les-Flots (Hérault).**

### Objectifs et disposition de l'arrêté :

L'arrêté du 05 juin 2023 portant prolongation de l'arrêté du 30 mai 2016 portant création du cantonnement de pêche du banc rocheux de Porquières devant la commune de Palavas-les-Flots (Hérault) arrive à son terme le 9 juin 2026. Suite aux résultats encourageants du rapport de suivis scientifiques, le présent projet d'arrêté vise à reconduire les mesures du cantonnement de pêche du banc rocheux de Porquières devant la commune de Palavas-les-Flots.

Ces mesures de cantonnement de pêche correspondent à l'interdiction de toute activité de pêche maritime, devant la commune des Palavas-Les-Flots (Hérault), ce projet étant situé à moins de 3 milles des côtes au sein du site Natura 2000 FR9101413 « Posidonies de la côte palavasienne ».

La reconduction de ces mesures pour une durée illimitée, s'effectue dans un but de préservation et de renforcement de la richesse biologique du milieu marin ainsi que d'amélioration de la productivité sur l'ensemble du littoral de la prud'homie concernée du fait de ses fonctionnalités halieutiques particulières. Les résultats de suivi de la zone démontrent en effet une augmentation significative de l'abondance et de la richesse spécifique des ressources halieutiques ainsi qu'une stabilité des habitats benthiques sensibles. Ce renouvellement est notamment une demande de la municipalité de Palavas-les-Flots et est soutenue par la prud'homie locale.

### Dates et lieux de la consultation :

La consultation est ouverte du 29 avril au 20 mai 2026 à l'adresse suivante :

<https://www-maj.consultations-publiques.e2.rie.gouv.fr/projet-d-arrete-modifiant-l-arrete-du-30-mai-2016-a3346.html>